**Réunion du Conseil Municipal du 18 novembre 2020 à 19 h**

Présents : Guy VADROT, Maire, Françoise GENERMONT, Isabelle TISSIER, Adjoints au Maire

Bruno DROUARD, Pierre FLANDIN, Gisèle MEUNIER, Adrien VASSEUR.

Absents : Lucien LAMBERTS (arrivé à 20 h 55), Isabelle GUERINONI (pouvoir I. TISSIER), Patrice GUERINONI (pouvoir G. VADROT), Florian LEGENDRE (pouvoir P. FLANDIN)

Secrétaire : Isabelle TISSIER

Intervention du SIEEEN pour l’éclairage public, M. Julien JONARD et M. Romain DARCON exposent au Conseil Municipal le diagnostic de l’éclairage public sur l’ensemble de la Commune.

**I – Orientation budgétaire**

* **Sécurité** : Panneaux de signalisation et création d’un rond-point à la Croix de mission.

Les travaux s’élèveraient à environ 2 050 €.

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l’unanimité des présents.

* **Panneaux d’informations** : Le Maire présente un devis de l’APIAS, d’un montant de 690 € pour 3 panneaux (pose comprise). Deux seront installés à Marigny (Rue de la Fontaine du Loup et Rue du Noyau) et un à Sauvigny (Place des Obus). La commune se charge de fournir les poteaux (environ 100 €)

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l’unanimité des présents.

* **Réfrigérateur salle du Conseil** : Le Conseil Municipal donne son accord pour l’achat d’un réfrigérateur, à hauteur de 250 €.
* **Informatique** : Le Conseil Municipal décide d’acquérir un ordinateur portable. Le SIEEEN propose un PC Ecole pour 137 €/an pendant 5 ans, avec les mêmes garanties que l’ordinateur fixe du secrétariat.

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l’unanimité des présents.

Il décide également de se doter d’un vidéoprojecteur ainsi que d’un écran sur pied.

* **Routes** : Le Conseil Municipal charge le Maire de demander des devis pour la rue de la Fontaine du Loup et une entrée de ferme sur la rue du Domaine.
* **Lavoirs** :
  + Rue de la Fontaine du Loup : 3 solutions sont possibles. Le Conseil Municipal charge le Maire de demander les autorisations préalables aux riverains avant de se prononcer.
  + Lavoir de Sauvigny : Le Conseil Municipal charge le Maire de contacter le propriétaire riverain afin de procéder à l’élagage des végétaux situés derrière le lavoir. Il décide d’organiser une journée participative, au printemps, pour le nettoyage.
* **Forêt** : Estimation pour le broyage et les plantations pour 2021, environ 1 200 € HT.

Le Conseil Municipal décide d’acheter de l’huile bio, l’utilisation étant obligatoire, il décide de fournir aux affouagistes 5 l gratuitement.

* **Abri de bus (Marigny)** : Le Conseil Municipal charge le Maire de demander un devis à l’APIAS.

Tous ces travaux seront réalisés suivant les capacités budgétaires.

**II – Commission sociale**

Le Maire propose au Conseil Municipal de nommer les habitants volontaires pour intégrer la commission sociale.

Pierre FLANDIN s’y oppose, présentant un article de loi, qui précise que les non élus ne peuvent pas faire partie d’une commission municipale.

**III – Questions diverses**

Gisèle MEUNIER demande au Maire si une caméra a été installée au « point propreté » pour mettre des amendes aux contrevenants.

Le Maire certifie que toutes redevances demandées le sont par découverte du nom du propriétaire dans les sacs d’ordures déposés sauvagement ou par flagrant délit par une personne assermentée.

Mme MEUNIER n’a pas souhaité divulguer l’identité des plaignants, qui selon ses dires, ont reçu une redevance et sont donc dépositaires d’ordures sauvages.

M. DROUARD demande à Mme MEUNIER si elle leurs a rappelé la loi interdisant le dépôts d’ordures sauvages ?

L’ordre du jour étant épuisé, la séance levée à 21 h 30

Le Maire, Le Secrétaire, Les Membres,